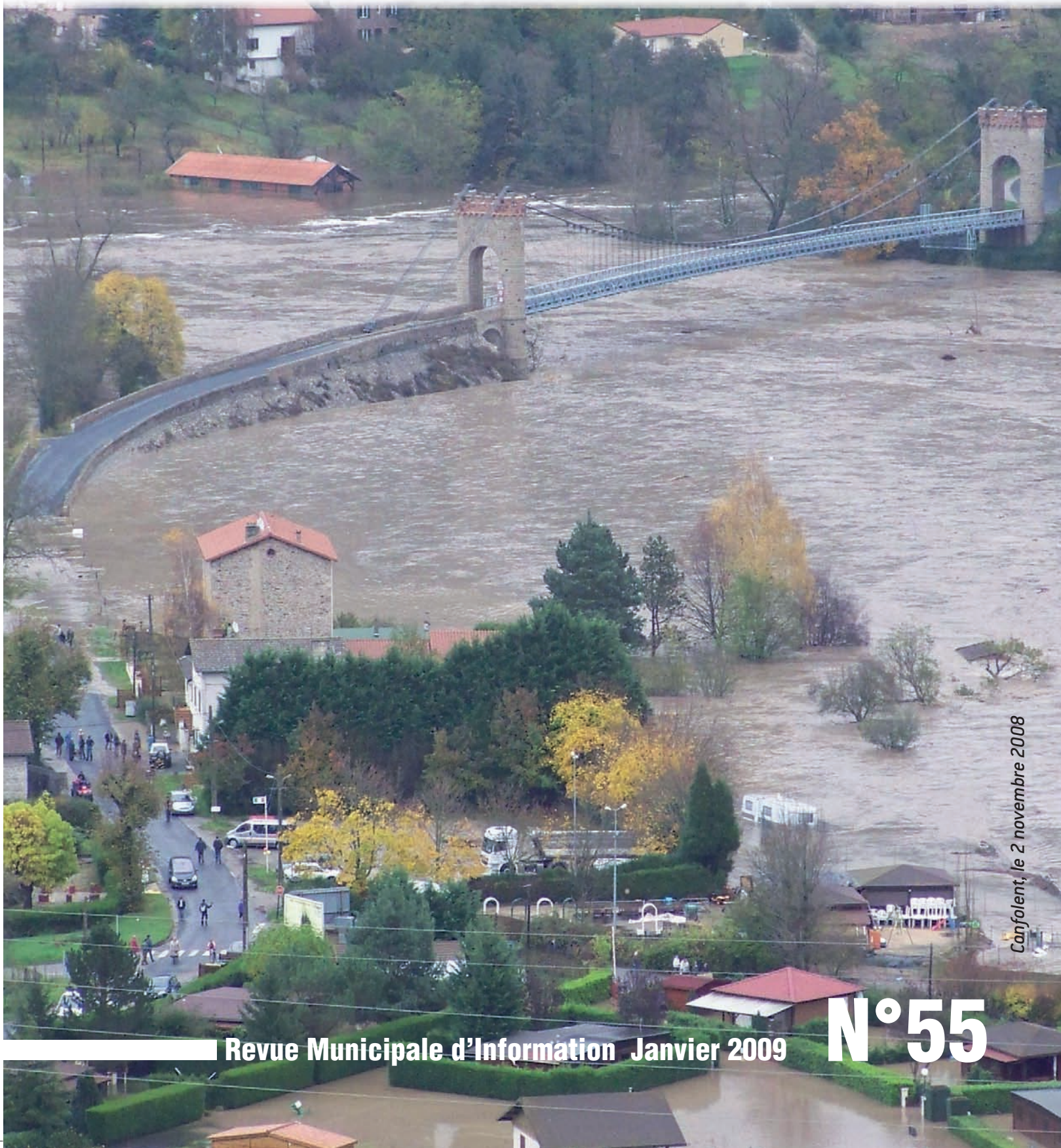


Beauzac *infos*

www.ville-beauzac.fr e-mail: mairie@ville-beauzac.fr



Canfolent, le 2 novembre 2008

Revue Municipale d'Information Janvier 2009

N°55

BEAUZAC sinistré et solidaire

Notre commune a été frappée de plein fouet, les 1er et 2 novembre 2008, par les violentes crues de ses 3 rivières, la Loire, l'Ance et le Ramel. Des pluies pendant 24 heures d'affilée ont transformé en torrents dévastateurs les petits ruisseaux de campagne.

Beauzac et les inondations

Beauzac a une longue histoire avec les inondations. Pour s'en tenir au 20ème siècle, ce fut d'abord en 1907 où l'Ance a quitté son lit en contrebas de la route de Bas se rapprochant du village de la Roche et nous léguant son communal. En 1948, une tornade s'abattit sur le Bourg coupant la rue Pasteur au-dessus des lavoirs et à nouveau en 1973. Puis il y eut 1980, la plus forte inondation avec des dégâts énormes, sur les bords de Loire.

2008 ressemble à la dernière à Confolent, au Moulin, à Bransac haut et bas, à Brenas etc. Mais ce fut plus fort cette fois avec notre rivière l'Ance :

- au Theil le pont est quelque part entre Beauzac et ...Nantes et des maisons ont été encerclées.
- à Bérard, les 2 ponts restent en partie debout certes, mais l'un a perdu sa pile centrale et l'autre sa culée rive droite !

Seul le pont du Ramel, submersible, mais obstrué, a tenu.



le pont de Bérard a été très endommagé

Directeur de publication :
Commission «Communication»

Sommaire

p 2

Edito

p 3

Travaux sur la commune

p 4

Vie beauzacoise

p 8

Vie pratique

p 10

Conseil municipal

p 12

Communauté de communes

p 13

Calendrier des manifestations

p 15

Garde des pharmacies

Numéros utiles

Tous les ruisseaux se sont fâchés

- Celui des Pinatons, qui aboutit entre Vourze et les Ollières, a dévalé la rue de Pont de Lignon de bord à bord, noyant plusieurs maisons et voitures devant la maison St Régis.
- Celui descendant de Chazelet, grossi par les fossés de la route forestière, a débordé à la Croix Blanche, puis dans le ruisseau de la Varenne.
- Toujours de Chazelet, un autre ru a coupé la route entre le Cortial-bas et Bérard. Le hameau lui même a été traversé par les eaux et plusieurs habitations inondées.
- Le ruisseau de Montourtier s'est étalé de la Charreyre aux Sausses, contournant la maison des Associations sans y entrer.
- A Brenas, les ruisseaux de la Para et du Garay du Ban, ont envahi le village délogeant la station d'épuration...
- Les plaines du Cortial bas, d'Ancette, de Confolent, du Moulin furent submergées et à l'AFTL des caravanes emportées

Les Secours

- Dès le soir du 1er Novembre, et plus encore à partir d'une heure du matin, nos Sapeurs Pompiers furent alertés. 4 jours durant ils restèrent mobilisés en particulier dans la plaine de Confolent (14 maisons sinistrées), aux Jardins du Soleil (74), à Bérard (4), à Bransac (8), à La Grange (3), etc ... Au total 127 familles plus ou moins touchées.
- Les adjoints, spécialement Daniel GIDROL, les élus, les employés municipaux, les voisins, des bénévoles, les gendarmes, les renforts venus de la Croix Rouge de STE SIGOLENE et de RETOURNAC, les Rangers de RETOURNAC, les entreprises SABY, DANCETTE, PAULET et MOULIN ont uni leurs forces pour secourir, pomper, nettoyer, remblayer, évacuer et bien sûr reconforter les habitants et sécuriser les lieux.

Que tous, connus ou inconnus, reçoivent ici notre reconnaissance sincère et nos chaleureux remerciements. Le volontariat est une chance exceptionnelle pour la vitalité des secours. La solidarité est le meilleur maillon humain dans l'adversité.

Et maintenant, il faut panser nos plaies.

La commune a demandé dès le 6 novembre son classement en catastrophe naturelle. Celui-ci est paru le 31 décembre 2008 pour permettre l'intervention financière des assurances.

Le conseil municipal a sollicité des subventions exceptionnelles. L'estimation des dégâts, aux routes communales et chemins ruraux, aux réseaux dépasse 1 000 000€.

Avec l'épisode neigeux de décembre, la nature nous a rappelé qu'elle a aussi ses lois auxquelles personne ne peut se soustraire.

Jean PRORIOL

ADDUCTION D'EAU DU LIGNON A BEAUZAC PAR LE SYMPAE

Actuellement, d'importants travaux sont effectués par le Syndicat Mixte de Production et d'Adduction d'Eau (SYMPAE) sur les communes de MONISTROL sur LOIRE, BAS en BASSET et BEAUZAC, pour amener l'eau du Lignon au réservoir du Puits du Vert et au réservoir de Pirolles. Les travaux de canalisations (les fameux tuyaux bleus) ont été confiés au groupement d'entreprises SOGEA Rhône-Alpes et MOULIN SA pour un montant de 2 140 000€ H.T.

Les pelleuses s'affairent pour enterrer 11 kilomètres de conduites de 350 mm, 300 mm et 250 mm de diamètre. Cette tuyauterie est en fonte revêtue d'un mortier de ciment côté intérieur et d'une protection anti-corrosion côté extérieur. Les canalisations sont équipées de joints automatiques étanches. La traversée de la Loire sera effectuée en utilisant une canalisation déjà existante. Par contre, le passage sous les routes départementales 12 et 47, se fera par fonçage selon la technique du pousse-tube et de ce fait les routes ne seront pas interdites à la circulation.

A ce jour, 5 piquages sont prévus sur cette conduite : deux pour BAS et trois pour BEAUZAC (un pour alimenter le réservoir de Pirolles, un pour la Croix Blanche et un pour Bérard). A noter, qu'à partir du réservoir du Puits du Vert, une conduite d'eau alimentera les communes du Haut Forez (Saint Bonnet le Château, ...).

Cette conduite démarre de la nouvelle station de traitement en cours de construction à « La Borie » sur la commune de MONISTROL sur LOIRE, en face du siège de la Communauté de Communes des « Marches du Velay ». Les travaux de ce bâtiment ont été confiés au groupement d'entreprises DEGEMONT – SABY pour un montant de 5 118 800 € H.T. Cette station sera alimentée en eau brute par le barrage de LAVALETTE. L'objectif de cette station qui sera gérée par le S.E.L.L (Syndicat des Eaux Loire Lignon) est de fournir 500 m³/h d'eau en fonctionnement normal et jusqu'à 700 m³/h en pointe.

Puisqu'une vidange obligatoire du barrage de LAVALETTE pour l'inspection et le contrôle de sa structure béton est prévue vers les années 2010-2011, le SYMPAE a dû trouver une solution pour alimenter la station de traitement de MONISTROL. La ressource de secours retenue en cas d'impossibilité d'utiliser l'eau brute de la conduite forcée du Lignon est un pompage dans la Loire, à l'amont de la confluence Loire – Lignon, sur Confolent.

Pour BEAUZAC, cette nouvelle ressource en eau du Lignon permet d'envisager l'avenir avec sérénité, puisqu'elle nous permettra d'avoir un volume garanti de 100 m³/h d'eau disponible si nécessaire. En contre-partie la Commune doit verser au SYMPAE, responsable des marchés pour ces travaux, une participation financière égale à environ 16 % sur les investissements. BEAUZAC a contribué en 2008 à hauteur de 32 000€ et pour 2009 sa participation atteindra près de 100 000€ avant même toute consommation.

AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE ET STE BARBE DES POMPIERS

Voilà 6 mois que les travaux d'agrandissement de la caserne ont commencé. Les pompiers vont pouvoir emménager dans des locaux plus spacieux. Après quelques finitions encore en cours, les locaux administratifs et le nouveau standard seront opérationnels.

Une fois ce déménagement effectué, il faudra entreprendre la réfection des anciens locaux. Cette tâche s'avérera plus délicate car les pompiers devront « cohabiter » avec le plâtre, la peinture etc... Ce qui ne devrait pas perturber le bon fonctionnement du Centre de Secours. Une fois les anciens locaux transformés en nouveaux vestiaires, il ne restera plus qu'à aménager les extérieurs.

Comme le veut la tradition, les pompiers ont fêté Ste Barbe avec leurs familles et en présence de Jean PRORIOL le samedi 5 décembre à la Dorlière.

Jean-Paul BONNET a fait le point sur les interventions de 2008. Les soldats du feu ont reçu 161 appels durant l'année.

Le mois de novembre a été le plus difficile avec la crue de la Loire et de l'Ance. Jean-Paul a souligné la disponibilité des personnes tant au niveau des interventions qu'au niveau de la formation. Il a aussi présenté le nouveau système d'alerte qui devrait mettre fin à l'appel par la sirène en début d'année 2009. 2 promotions ont clôturé la cérémonie, il s'agit de Christophe OLIVIER au grade de Caporal chef et de Jean-Paul BONNET au grade de Major ainsi que 2 décorations de la médaille d'argent pour 20 ans de services à André DARLES et Marcel VASSEL.

La soirée s'est terminée dans la joie et la bonne humeur autour d'un repas servi par le restaurant « La Vieille Ferme ».

Le Centre d'Interventions recrute toujours des personnes motivées, disponibles, résidant à proximité du bourg, dans le cadre d'un engagement volontaire (renseignements auprès de Stéphane OLLIER au 06-15-75-47-90).

Veillez adresser une lettre de motivation et un CV à : Mr BONNET Jean-Paul - Le Verdoyer - 43590 Beauzac



TRAVAUX RUE LOUIS PASTEUR

Quelques travaux perturbent actuellement la circulation Rue Louis Pasteur. L'entreprise BOUCHARDON effectue des travaux d'assainissement et d'eau potable. Les conduites d'adduction d'eau en plomb des années 50 sont remplacées par du P.V.C. Et un réseau séparatif d'assainissement est mis en place, un pour les eaux pluviales et un pour les eaux usées. Merci de votre compréhension.

TELETHON 2008

L'édition 2008 du Téléthon, week-end national de solidarité en faveur de la recherche contre les maladies génétiques, a eu lieu à Beuzac du 5 au 7 décembre.

Le premier rassemblement du week-end s'est déroulé le vendredi soir lors de la Marche de Nuit organisée par le club de Marche. Cette année, 126 courageux marcheurs (contre 102 l'année dernière) ont bravé le froid de la nuit sur deux circuits de 5 et 10 km.

D'autres activités proposées les 5, 6 et 7 décembre à Beuzac :

- « Danse Solidaire » Initiation au Rock
- « Sport Solidaire » Initiation au Tennis
- « Sport Solidaire » Initiation au Karaté
- Expo vente du Club Féminin
- Jeux de société par l'A.D.M.R. et le Club des Aînés
- Soupe aux choux organisée par l'ACCA
- Collecte de dons dans les villages par A.B. Cyclisme
- Concours de pétanque à la Boule des Amis
- Marche organisée par le Club des Marcheurs



A savoir également qu'un lien vers la Webtélirelire du Téléthon National est toujours présent sur le site internet de Beuzac : <http://www.ville-beuzac.fr/>

Total des dons récoltés : **4 564€**

Nous remercions l'ensemble des associations et collaborateurs qui ont aidé à faire de ce week-end une vraie réussite.

OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme de Beuzac tiendra son Assemblée Générale Le Lundi 02 mars 2009 à 18h30 à la salle des Remparts. Nous serions très heureux que les habitants de Beuzac, les membres de l'Office de Tourisme et les Associations de Beuzac participent à cette réunion. Votre présence à notre Assemblée Générale est importante pour nous. Nous vous remercions et nous vous attendons nombreux .



MARCHE DE NOEL

Le Sou de l'école publique a organisé son marché de Noël le dimanche 7 décembre. Cette manifestation s'est déroulée à la salle Espace des Remparts et à la Maison des Associations avec une trentaine d'exposants. Les stands proposaient de nombreuses idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année. Une vente de sapins était mise en place; une tombola était également organisée dont le 1er prix était un voyage en Tunisie pour 2 personnes en demi-pension qui a été gagné par Mr ROME. L'équipe organisatrice remercie les participants à cette journée.

BOURSE AUX VETEMENTS D'HIVER

Le Sou de l'école publique a organisé sa 18ème bourse aux vêtements d'hiver et matériels de sport du lundi 10 au samedi 15 novembre 2008. Cette bourse a connu un fort succès avec plus de 7 000 articles déposés et plus de 3 500 articles vendus. Cette manifestation déjà bien connue dans la commune et dans les alentours reste un moment d'échange et de partage important qui ne pourrait avoir lieu sans l'équipe de bénévoles.

JOYEUX NOEL A L'ECOLE SAINT-JOSEPH

La fête de Noël a eu lieu le 19 décembre dernier à l'école Saint-Joseph. La matinée a été bien remplie, l'arrivée du Père Noël a réjoui tous les enfants surtout lors de la distribution des cadeaux pour les classes.

En début après-midi, tous les élèves se sont rendus au Palais des Sports à ANDREZIEUX-BOUTHEON pour assister au spectacle son et lumière de l'association « Val Grangent ». Cette année, le conte s'intitule « Les ramoneurs du Père Noël ». Ce nouveau spectacle, d'une durée d'une heure, a encore envoûté les petits et les grands.

REPAS DES ANCIENS ET COLIS DE NOEL

Cette année la date du dimanche 26 octobre a été retenue pour le traditionnel repas offert aux aînés de la Commune.

Deux cent trente personnes ont répondu à l'invitation de la Municipalité et du Centre Communal d'Action Sociale et se sont rendues à la Dorlière pour déguster et apprécier les mets préparés par Gisèle GRANGEON et son équipe du restaurant «l'Air du Temps».

Quinze résidents du Foyer «Bon Secours», accompagnés de deux infirmières, s'étaient joints afin de passer un agréable moment. Ce même jour, les autres résidents avaient le même repas à la maison de retraite, et eurent la visite de Monsieur le Député-Maire.

Les «plus jeunes», les classards de la 58, participaient pour la première fois à ces agapes.

A l'heure du dessert, Jean PRORIOL, saluait les invités, remerciait Gisèle GRANGEON dont la prestation fut à la hauteur de l'attente de tous. Il remerciait également les membres du CCAS pour l'organisation de cette journée, ainsi que les membres du Conseil Municipal présents. Robert ROURE fut également remercié pour avoir assuré cette année encore le transport des personnes âgées avec la navette.

Parmi les invités, on pouvait noter la présence du Père DELORME et de la Directrice du «Foyer Bon Secours», Madame Sylvie BACHELARD. Ce fut un moment de retrouvailles festif et chaleureux. Nul doute que les aînés, dont les plus âgés, François JAUDIN 95 ans, Marie LHERMET 90 ans et Marguerite SATRE 89 ans, garderont un excellent souvenir de cette journée et apprécieront de se retrouver l'an prochain.

Pendant le mois de décembre, les membres du CCAS ont rendu visite à environ 80 personnes, âgées de 75 ans et plus, qui n'ont pu participer au repas, pour leur remettre un colis de friandises.

DON DU SANG

Pour l'année 2008, 185 donneurs se sont présentés, plus 29 donneurs de plasma. Bien que nous ayons eu 10 nouveaux donneurs, la baisse continue (239 en 2006 ; 213 en 2007). Alors mobilisons-nous pour l'année 2009. Notez dès maintenant les prochaines dates de collecte.

Le vendredi 27 mars 2009 de 16h00 à 19h00

Le vendredi 17 juillet 2009 de 16h00 à 19h00

Le vendredi 13 novembre 2009 de 16h00 à 19h00

UN PEU DE TEMPS CONSACRE A CE DON PEUT SAUVER DES VIES.



Cérémonie des Vœux

Jean PRORIOL et le Conseil Municipal présenteront leurs vœux pour 2009 à toute la population beauzacoise :

**Le samedi 17 janvier 2009
A 17 heures - Salle « Espace des Remparts ».**

A tous ceux qui ne pourront venir, j'adresse mes meilleurs vœux pour 2009.

En ces temps de vents contraires, cultivons les valeurs sûres de l'entraide et de la fraternité.

Après les orages climatiques, financiers, sociaux, viendra l'arc-en-ciel annonciateur de jours meilleurs et d'espoir.

Partagez en famille mes vœux chaleureux de santé, de bonheur et de réussite.

Croyez en mes sentiments fidèles et dévoués.

Votre Maire

DON MATERIEL INFORMATIQUE

Les écoles maternelles et primaires ont besoin de matériel pour pouvoir faire travailler les enfants en informatique. Si vous avez des ordinateurs que vous n'utilisez plus, Franck FLORIN, animateur en informatique en mairie, se fera un plaisir d'accepter au P.P.M (Point Public Multimédia) ces appareils qui lui permettront de renouveler le parc informatique des écoles. Merci d'avance. Contact : Franck FLORIN au 04.71.61.47.49.

FOYER BON SECOURS - *il est passé par là*



Le père Noël a rendu une petite visite au foyer Bon Secours. Sa visite était précédée du groupe monistrolien «Lou Pastourios» qui ont dansé la bourrée pour le plus grand bonheur des résidents. L'homme en rouge, à la barbe blanche, a ensuite distribué des cadeaux aux enfants du personnel et un petit présent à chaque pensionnaire de la maison de retraite. Le député-maire Jean PRORIOL, en présence de la directrice, du personnel et des familles a pris la parole pour rappeler le fonctionnement et les coûts qui ne devraient pas augmenter. Un goûter a conclu cette séance récréative qui, nous l'espérons, aura été un rayon de soleil pour nos anciens.

RECENSEMENT MILITAIRE

LE RECENSEMENT DONNE DES DROITS

LES JEUNES GENS (FILLES ET GARÇONS) NÉS EN OCTOBRE – NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1992,
domiciliés dans la commune sont invités à se présenter en mairie munis du livret de famille de leurs parents et de leur carte d'identité pour se faire recenser avant la fin du mois de janvier 2009.

Lors de l'exécution de cette formalité, une attestation de recensement est délivrée. Cette attestation est obligatoire pour s'inscrire aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique, par exemple le BAC, le BEP, le PERMIS DE CONDUIRE ...

COMITE DE JUMELAGE

Suite à l'assemblée générale du 6 novembre, Claude BLANCHARD, a repris la présidence du Comité de Jumelage. Beaucoup de manifestations sont prévues pour l'année 2009 et surtout le 10ème anniversaire du jumelage avec CAMIGLIANO. Le premier rendez-vous à noter est celui de La Trouvaille les 3-4 et 5 avril 2009. Préparez vos listes...

Le rapport annuel sur les tarifs de l'eau et de l'assainissement sont consultables en mairie.

Nouveaux chiffres :

Résultats officiels du dernier recensement

Population municipale :

au 01/01/2009 : 2563 habitants

rappel au 01/01/1999 : 2063 habitants

Nota : la population totale est de 2614 habitants, incluant les personnes domiciliées à Beauzac mais résidentes à l'extérieur pour études ou activités professionnelles.

CielEcran Spectacle en vidéo transmission sur écran géant :

PATRICK SÉBASTIEN FAIT LA FÊTE

Humour Vendredi 16 janvier à 20h30
salle « Espace La Dorlière »

Retrouver pour la 1ère fois Patrick SEBASTIEN sur vos écrans. Du Petit bonhomme en mousse en passant par la Fiesta, Patrick SEBASTIEN nous entraîne aux rythmes des danseurs brésiliens.



Spectacle vivant:

MELTING'POTES

Gospel Samedi 31 janvier à 20h30
à l'Eglise de Beauzac

Melting'Potes est un groupe vocal du Puy en Velay, créé il y a dix ans suite à la rencontre de quelques amis avec Nina Pal MARKOVIC. C'est elle qui dirige encore le groupe aujourd'hui. Leur répertoire est composé de gospels et négro-spirituels.

Billetterie : tarif normal 8€ - moins de 12 ans 4€ - tarif préférentiel sur réservation appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus.
renseignements et réservations à l'Office de Tourisme de Beauzac 04 71 61 50 74 et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire 04 71 66 03 14

CielEcran Spectacle en vidéo transmission sur écran géant :

ABRIBUS

Théâtre Vendredi 20 février à 20h30
salle « Espace La Dorlière » Avec Philippe ELNO et Florence FORESTI

Sur une petite route de campagne... un abribus. Confrontation drôle et sensible entre une star du show business, hypocondriaque et stressée, et un apiculteur particulièrement paisible. Tous deux sont contraints à l'attente... d'un bus ou peut-être d'un peu plus... L'événement de la rentrée humoristique et théâtrale.



CielEcran Spectacle en vidéo transmission sur écran géant :

LE BANG

Théâtre Mardi 3 mars à 20h30
salle « Espace La Dorlière » Avec Éric BLANC, Jean-Claude BOUILLON et Pierre MAGUELON

Vladimir ZKORSCNY et Paul LETELLIER forment un duo de piano à quatre mains, depuis presque 20 ans. Une fondation leur prête un beau chalet de montagne sur la frontière austro-italienne, pour répéter. Au lieu de travailler, les deux pianistes se parlent. Bientôt, ils se disent tout, et très vite ne s'épargnent plus rien... Le duo comique à nouveau réuni pour CielEcran.

Spectacle vivant:

ALMA NUEVA

Concert le Samedi 7 mars à 20h30
salle « Espace La Dorlière »

L'«Alma Nueva Quartet» a été créé en 2007 par quatre jeunes musiciens originaires du Puy-en-Velay : Eric RAVEL (violoncelle), Damien SCHULTEISS (clarinette) et Lucie PESTRE (accordéon chromatique) proposent un répertoire composé de deux genres musicaux : (musique de l'Est / Klezmer et Tango Argentin)

Billetterie : tarif normal 8€ - moins de 12 ans 4€ - tarif préférentiel sur réservation appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus.
renseignements et réservations à l'Office de Tourisme de Beauzac 04 71 61 50 74 et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire 04 71 66 03 14



CielEcran Spectacle en vidéo transmission sur écran géant :

LES CHANSONNIERS DU THÉÂTRE DES 2 ÂNES

Humour Vendredi 20 mars à 20h30
salle « Espace La Dorlière »

Cette année encore, CielEcran rend hommage à l'un des grands genres de l'humour français en vous donnant rendez-vous, en direct et en exclusivité, au Théâtre des 2 Ânes. Toujours aussi en verve, les chansonniers s'emparent encore une fois de l'actualité pour mieux en rire et se livrent à une satire piquante du monde politique français.

Parions en tout cas que la devise du théâtre « Bien braire et laisser rire » sera respectée, comme c'est le cas depuis plus d'un demi siècle !



JOBS D'ETE 2009

Cette année, la rencontre entre les entreprises et les jeunes désirant trouver un emploi pendant les vacances se déroulera le samedi 28 mars 2009.

Pour tous renseignements pour les horaires et le lieu, contacter le PIJ de Monistrol-sur-Loire – Tel : 04 71 75 47 07

NOUVELLE ENTREPRISE

Au sein de l'entreprise STBB, nouvelle activité de construction métallique. Contact : 04 71 61 40 00 – Fax 04 71 61 51 44 – Port : 06 17 45 81 56 – Email : pasaby@wanadoo.fr

TRANSPORT A LA DEMANDE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Conseil Général de la Haute-Loire propose un transport à la demande à destination des personnes en situation de handicap ou de dépendance.

POUR QUI ? Ce service est ouvert aux titulaires de la carte d'invalidité, aux attributaires de la Prestation Compensation du Handicap (PCH) et aux attributaires de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA).

POUR QUOI FAIRE ? Se déplacer à l'intérieur de son secteur ou se rendre au PUY EN VELAY

A QUEL PRIX ? 4 euros la course, soit 8 euros aller-retour, quel que soit le trajet.

COMMENT CES TRANSPORTS SONT-ILS ORGANISES ? Le département est divisé en 5 secteurs. Le transport fonctionne, de 8h00 à 19h00, Pour le secteur de Monistrol : mercredi et samedi

COMMENT ALLEZ-VOUS VOYAGER ? Les transports sont assurés par des véhicules adaptés pouvant accueillir jusqu'à 3 fauteuils. La prise en charge et la dépose s'effectuent sur le domaine public à l'endroit le plus proche de l'origine ou de la destination.

COMMENT RESERVER SON TRANSPORT ? Appeler la centrale de réservation au 04 71 07 00 30 entre 9h00 et 12h00, chaque jour ouvré du lundi au vendredi. Il est obligatoire de réserver, au plus tard avant 12h00, le jour ouvré qui précède le transport souhaité.

INFO COMPLEMENTAIRE

Si votre handicap le nécessite, vous pouvez voyager avec votre accompagnateur, qui sera transporté gratuitement.

Nouveaux tarifs :

*passports : -89€ pour les adultes
-45€ pour les mineurs de plus de 15 ans
-20€ pour les mineurs de moins de 15 ans*

carte d'identité : 25€ pour renouvellement anticipé en cas de perte ou vol

Nouveaux tarifs :

*carte grise : -40€ par cv pour les véhicules de plus de 10 ans
-20€ par cv pour les véhicules de moins de 10 ans
+ 4€ de frais de dossier par carte grise*

RECTIFICATIF HORAIRES DECHETTERIE

Horaires d'hiver des deux déchetteries :

MONISTROL SUR LOIRE – Lieu-dit « Les Cheminches » - Tel : 04 71 66 39 95

	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 à 12h00	Fermée
Mardi	9h00 à 12h00	Fermée
Mercredi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Jeudi	9h00 à 12h00	Fermée
Vendredi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Samedi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Dimanche	Fermée	Fermée

BAS EN BASSET – Lieu dit « La France » - Tel 04 71 66 39 95

	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 à 12h00	Fermée
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	Fermée	14h00 à 17h00
Jeudi	9h00 à 12h00	Fermée
Vendredi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Samedi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Dimanche	Fermée	Fermée

LES DECHETS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

LA COLLECTE

Les déchets ménagers sont collectés une à deux fois par semaine par la communauté de communes « Les Marches du Velay ». Vous avez pour cela des containers en des points regroupés près de chez vous.

Les déchets en verre, plastiques, métalliques, papiers doivent être déposés par vos soins dans l'un des 6 écopoints répartis sur la commune.

Les autres déchets doivent être déposés par vos soins dans l'une des 2 déchetteries (Bas en Basset et Monistrol).

Les encombrants sont aussi à déposer dans l'une des 2 déchetteries citées précédemment. Si vous n'avez pas de moyen de transport, la mairie de Beauzac peut faire l'enlèvement devant chez vous le premier samedi de chaque mois, à condition que vous l'ayez signalé en mairie.

Les déchets verts doivent être apportés en déchetterie ou éventuellement au dépôt près du stade.

Les gros cartons peuvent être déposés dans des containers spéciaux, place du pré clos.

NE JETEZ RIEN DANS LES RUISSEAUX, TRIEZ OU COMPOSTEZ

OÙ VONT CES DECHETS ?

Les déchets des containers ménagers vont au centre d'enfouissement de Perpezoux à Monistrol.

Les déchets des écopoints sont collectés, contre rétribution financière versée à la communauté de communes, par des sociétés qui les recyclent.

Les déchets déposés en déchetterie sont quant à eux triés en déchets inertes (par exemple gravas) et enfouis ; en déchets toxiques traités moyennant finance par des sociétés spécialisées ou transformés en compost ou en bois déchiqueté.

POURQUOI TRIER

- 1 - Pour diminuer le volume des déchets destinés au centre d'enfouissement
- 2 - Pour recycler tout ce qui peut l'être
- 3 - Pour préserver la nature
- 4 - Pour laisser à nos enfants un environnement le plus propre possible

QUELQUES REGLES A CONNAITRE POUR TRIER

Les containers ménagers ne doivent recevoir que les déchets ménagers ultimes et les emballages ayant contenu des corps gras (bouteilles, pots de yaourt, de crème) les films plastique, le polystyrène, les pots de fleurs, la vaisselle, les papiers souillés, les couches et lingettes.

Les écopoints reçoivent toutes les bouteilles et bidons plastiques avec bouchons (sauf ceux ayant contenu un corps gras). Tous les emballages métalliques : conserves, boissons, aérosols. Tous les journaux, magazines, prospectus, emballages papier ou cartonnés (sans film plastique).

Toutes les bouteilles en verre, les bocaux, les pots de bébé (le tout sans couvercle).

STOP AUX DEJECTIONS CANINES

Malgré de nombreux rappels dans le bulletin municipal, il semble que certains propriétaires de chiens fassent la sourde oreille...

Nos espaces publics sont souillés de déjections canines autour desquelles il faut slalomer.

C'est au civisme et à la bonne volonté des maîtres que la municipalité de Beauzac fait appel pour maintenir les trottoirs, les rues et les espaces verts propres et agréables.

Les gentils toutous sont toujours les bienvenus mais à condition que leurs bienveillants maîtres ramassent systématiquement les « excréments » à l'aide de sacs plastiques à déposer ensuite dans les containers à ordures.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12/12/2008

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 12 décembre 2008 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire.

Deux conseillers municipaux étaient excusés.

Monsieur Daniel GIDROL donne lecture du compte rendu de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité.

1° - Compte rendu des INONDATIONS DE LA LOIRE, DU RAMEL ET DE L'ANCE – Demandes de subventions exceptionnelles

Les crues de La Loire, du Ramel et de L'Ance ainsi que les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la Commune les 1er, 2 et 3 novembre 2008 ont provoqué d'énormes dégâts tant chez les particuliers – près de 130 familles ont déclaré un sinistre en Mairie, les plus touchées étant à Confolent et aux Moulins – que pour la Commune.

En préambule, le Maire tient à saluer chaleureusement les adjoints qui ont mis en place la cellule de crise sous la direction de Daniel GIDROL, les sapeurs pompiers de BEAUZAC et ceux venus de la Drôme, le personnel communal, la Croix Rouge de Sainte Sigolène et de Retournac et les Rangers de Retournac qui se sont mobilisés pendant près de 4 jours pour aider les familles sinistrées. Il remercie aussi Mr et Mme GRANGEON de L'Air du Temps, la Boule amicale de Confolent, Mme HIVER du Confo'land qui ont ouvert leur établissement pour accueillir et pour certains, héberger les familles sinistrées. Il salue aussi le travail des entreprises STBB Saby, PAULET, SNTP Dancette, MOULIN SA qui ont mis à disposition des engins de travaux publics pour réparer les chemins, évacuer les amoncellements d'arbres, végétaux, détritiques de toute sorte et de vase charriés par la crue de La Loire, aider les familles à se débarrasser des matériaux et matériels détruits par les eaux et redonner à Confolent un aspect plus accueillant.

Pour la Commune, le montant global des dégâts occasionnés aux infrastructures routières communales et rurales et aux équipements et infrastructures des services de l'Eau et de l'Assainissement est évalué à près de 1 200 000,00€ HT. Le plus gros des dommages est consécutif à la crue de L'Ance et concerne la voirie communale avec :

- à Bérard, un pont gravement endommagé qu'il faudra probablement reconstruire et la culée du second pont – côté Bas en Basset – emportée par les eaux de L'Ance,

- à Theil, le pont qui donne accès aux maisons construites sur la rive droite de L'Ance a lui aussi été emporté par les eaux alors même que la structure de la culée et de la pile – rive gauche - avait été renforcée au mois de juin.

- et la voirie rurale : dans les secteurs les plus accidentés (La Madeleine, La Para, Chazelet, La Frétisse, Combres) et le long de la Loire (Le Fraisse Bas) et de L'Ance (Le Gally).

L'urgence est de désenclaver le village de Bérard en consolidant provisoirement les deux ponts. Pour celui implanté - côté Beauzac - la pile effondrée sera démolie et reconstruite par la Sté ODTP 43 si possible pour le début de l'année 2009. L'entreprise MOULIN sera chargée de réaliser la rampe d'accès au deuxième pont dont la remise en état sera assurée par la Commune de Bas en Basset. La seconde urgence est de construire une passerelle piétonne à Theil pour donner un accès aux propriétaires des maisons enclavées. L'étude de faisabilité de ces projets a été confiée au Cabinet SGI Ingénierie du BTP à Yssingeaux avec mission de proposition de solutions de reconstruction des ponts.

Les services communaux procèdent par ordre de priorité à la remise en état des chemins communaux qui desservent les villages avant d'entamer la réparation de la voirie rurale.

Pour financer ces travaux dont le montant dépasse les moyens financiers dégagés annuellement sur le budget communal, le Conseil Municipal sollicite l'attribution de subventions exceptionnelles auprès de l'ETAT au titre du Fonds de Solidarité 2008, auprès du CONSEIL GENERAL au titre de la solidarité départementale et auprès du SICALA/EPALA.

Pour les biens assurables – stations d'épuration, lagunes et station de pompage d'Ancette – la Commune espère pouvoir bénéficier des indemnités de sinistre de notre assureur GROUPAMA Rhône Alpes Auvergne au titre des catastrophes naturelles.

2° - A.E.P. – ASSAISSEMENT

Augmentation des tarifs pour financer les investissements de la seconde ressource en eau du SYMPAE.

En 2009, la participation de la Commune au financement des investissements de la nouvelle ressource en eau potable mise en place par le SYMPAE à partir de la conduite forcée du Lignon et de la station de traitement des eaux de Monistrol sur Loire va passer de 32 000,00€ à près de 110 000,00€ soit une augmentation de près de 243 %. Malgré une anticipation de l'évolution de la contribution de la Commune au financement de cet investissement sur les exercices budgétaires précédents, le Conseil Municipal décide de procéder à une révision sensible des tarifs en vigueur pour pouvoir maintenir l'équilibre budgétaire 2009.

Service de l'eau :

Compteurs diamètre inférieur ou égal à 40 mm : 29,16 €

Compteurs diamètre inférieur ou égal à 80 mm : 32,40 €

Compteurs diamètre supérieur à 80 mm : 51,84 €

prix de vente hors taxes de l'eau :

de 0 à 500 m3 : 0,78 €

de 500 à 50000 m3 : 0,70 €

et supérieur à 50000 m3 : 0,63 €.

Service de l'assainissement :

10

Ce service devra assumer le coût des travaux de remise en état des stations d'épuration et des lagunes endommagées par les pluies diluviennes et les crues des 1er, 2 et 3 novembre dernier. En particulier, il devra être procédé au curage des boues et limons déposés

par les crues et leur traitement en filière agricole. Pour financer ces dépenses supplémentaires et maintenir le fragile équilibre budgétaire de ce service, le Conseil Municipal décide de revaloriser comme suit les tarifs en vigueur :

Redevance d'assainissement	:	0,77 € le m ³	
Abonnement annuel au réseau	:	36,00 €	
Participation au raccordement au réseau d'égouts	:	1 740,00 € par logement ou unité de construction	
Contribution aux frais de branchement des maisons existantes	:	1 300,00 € par logement	

Le rapport annuel sur le prix de l'eau pour l'année 2007 qui est consultable en Mairie met en évidence l'adéquation du prix de vente de l'eau par rapport au coût de fonctionnement du Service de l'Eau et du service de l'Assainissement.

Un dégrèvement partiel sur le rôle de l'eau 2008 est accordé à un abonné suite à très forte consommation consécutive à une fuite après compteur. Le Conseil Municipal émet un avis favorable aux nouveaux statuts du Syndicat des Eaux Loire Lignon lequel se transforme en un syndicat mixte fermé à la carte pour pouvoir accueillir le SYMPAE et assurer la gestion et le fonctionnement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Le nombre de délégués par commune ayant changé, sont désignés pour siéger au S.E.L.L. :

Délégués titulaires : Jean PRORIOL, Xavier LIOGIER et Jeanine GESSEN

Délégués suppléants : Christine VINCENT, Charles CLAUZON et Jean-Pierre MONCHER

3° - FINANCES COMMUNALES – ADMINISTRATION GENERALE

Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives n°01 d'ajustement des crédits des budgets primitifs de la Commune, du service de l'Eau, du service de l'Assainissement, des transports scolaires et des caveaux ainsi que l'augmentation de la subvention de fonctionnement versée à la Paroisse de BEAUZAC pour couvrir les dépenses de chauffage de l'église.

Il prend acte de la nouvelle procédure engagée par Mr Georges COGNARD auprès du Tribunal Administratif de Clermont Ferrand contre l'arrêté de certificat d'urbanisme négatif. Il charge Monsieur le Maire de le représenter à l'instance et désigne Maître Serge TEILLOT, avocat à Clermont Ferrand pour défendre la position de la Commune et de la DDE.

De même, il prend connaissance de l'assignation au Tribunal de Grande Instance du Puy en Velay des habitants de la Section du village de Peyragrosse par les Consorts MASSARD/VINSON lesquels revendiquent des droits réels par usucapion trentenaire d'une bande de terrain qui serait bien de section de Peyragrosse et longeant leur maison. En l'absence de commission administrative dûment élue, le Conseil Municipal en charge de la gestion de la section de Peyragrosse autorise le Maire de la représenter à l'instance et désigne Maître Roland GALLICE, avocat au Puy en Velay pour défendre les intérêts des ayants droit.

Monsieur le Maire est autorisé à souscrire une ligne de trésorerie spécifique de 200 000,00€ auprès du Crédit Agricole Loire / Haute-Loire pour le financement des travaux de reconstruction des infrastructures détruites par les crues des 1er, 2 et 3 Novembre dernier. Taux : EONIA + 0,30 %.

De même, est voté le principe de souscrire un emprunt de 180 000,00€ au service de l'assainissement pour les travaux d'égouts de La Varenne, La Croix Blanche, Les Granges et Chazelet (amortissement constant – durée 30 ans) et un emprunt de 300 000,00€ au Budget principal pour financer les investissements inscrits aux budgets en 2007 et 2008 (durée 25 ans – amortissement constant).

Un avis favorable est donné sur les statuts modifiés du SICALA (Syndicat Intercommunal d'aménagement de La Loire et de ses affluents). Sont désignés comme délégués :

Délégué titulaire : Charles CLAUZON

Délégué suppléant : Jean-Pierre MONCHER

Le contrat de location des photocopieurs de la mairie et de l'école publique arrivant à son terme, après consultation de plusieurs fournisseurs et de l'UGAP, signataire d'un marché national avec TOSHIBA, il est retenu l'offre de TOSHIBA – Bureautique System - pour la location d'un photocopieur couleur au secrétariat de mairie et d'un photocopieur N/B à l'école publique. Cette proposition permet de réduire de manière conséquente le coût de la location.

Est acceptée l'indemnité de sinistre versée par GROUPAMA Rhône Alpes Auvergne pour la réparation de la carte d'alimentation électrique du photocopieur de l'école publique détruite par la foudre en août dernier.

4° - PATRIMOINE COMMUNAL – BATIMENTS COMMUNAUX - VOIRIE

Le Conseil Municipal valide le protocole d'accord intervenu entre le Maire et Jean-Auguste PETIOT de Monistrol-sur-Loire pour entériner définitivement la cession complémentaire d'une bande de terrain de 212 m² indispensable au débouché de la voie nouvelle créée pour son lotissement et pour désenclaver le village de Vaures, avec prise en charge du document d'arpentage. (1 000€)

La nouvelle organisation du déneigement des voiries communales, qui a assez bien fonctionné suite aux récentes chutes de neige, est approuvée comme suit :

SECTEUR N°01 effectué par Monsieur Eric COUTANSON, Agriculteur à Chanteduc

Chanteduc, Le Plat, Grand, La Garenne, Arthaud, Les Ollières, Chemin du Rousson, Le Rousson, Route Départementale 42 de la Croix de l'Horre à Bransac, intérieur de Bransac Haut, intérieur de Bransac Bas, La Grange, Brenas, Vaures (y compris l'intérieur du village), Route départementale 46 de Vaures jusqu'au croisement du chemin du Fraisse Haut, (le chemin du Fraisse Haut sera déneigé par nos soins si la Commune de BEAUX ne l'a pas déjà fait avant), Route du Pont du Ramel, La Para, Bouteyrolles, Les Olliers, accès des Valettes, Les Côtes, Les Bruyères, Les Pinatons puis le Rousson, intérieur du Rousson, Les Rioux – Le Riou – Côte Chaude – Le Moulin (jusqu'à l'entrée du Camping A.F.T.L.) – Confolent (y compris la montée BEROU – La Vigne – La Gare – Voie d'accès à la station d'épuration) , intérieur de Grand (y compris accès ferme Duplain).

SECTEUR N°02 confié à l'Entreprise S.T.B.B. SABY, Z.A. de Pirolles

Circuit n° 02 – A : L'ensemble des rues et places du Bourg, lotissement Le Blanchard, HLM Les Granges, Les Granges, La Champ, Le Suc,

Chemin de La Dent, Chemin de Montourtier, Le Robert, La Charreyre, Les Vivats, La Croix de l'Horme, La Croix Blanche, La Varenne, Le Cortial-Haut.
Circuit n° 02 - B : Accès et parkings de la C.F.V.A., ZA de Pirolles (ensemble des voies y compris la voie d'accès au dépôt de matériaux OLLIER, la voie d'accès à l'aire de lavage GUERIN, la voie d'accès et parkings J & M Plast et SBTM Ollier), ZA du Suc de Chabanou (y compris accès et parking de la Caserne des Sapeurs Pompiers et de SOME CAB) ; l'ensemble des voies du Lotissement du Suc de Chabanou.

Circuit n°02 – C : BEAUZAC à Grandchamp et intérieur des villages de Grandchamp, Le Viillard, Les Bernauds et La Nauthe.

SECTEUR N°03 confié à Monsieur Denis CALVET, domicilié à Peyragrosse.

Peyragrosse, Le Monteil, Pirolles, Lioriac, Le Monteil, la Grouleyre, les Roberts, Chevalier, le Bouchillou, Arthaud, Chazelet, Combres (jusqu'à la limite de la commune), La Frétisse (jusqu'à la limite de la commune), les Préaux, intérieur de Pirolles, chemin de Roche Renard, Riou-Petit, le Cortial-Bas, Bérard, Chizeneuve, le Theil (jusqu'à la limite de la commune), Chossac.

Pendant la durée de fermeture des ponts de Bérard suite à leur destruction totale ou partielle par la crue du 1^{er} et 2 novembre 2008, le tronçon Cortial-Haut – Berard sera prioritaire.

5° - PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide de renouveler le régime indemnitaire du personnel communal pour l'année 2009.

Monsieur le Maire envisage de mobiliser le personnel communal pour nettoyer la place du Marché et la Place de l'Eglise immédiatement après le marché du dimanche.

6° - ECLAIRAGE PUBLIC

Le projet d'éclairage public du village de Vaures suite à la programmation de travaux d'enfouissement de réseaux électriques basse tension est approuvé pour un montant de 5 251,14€ HT financé à 50% par le Syndicat Départemental d'Electrification de la Haute-Loire.

7° - VIE SCOLAIRE

Un avis favorable est donné à la proposition de Monsieur le Préfet de la Haute-Loire de fixer l'indemnité de logement des instituteurs non logés par la Commune au montant de la Dotation Spéciale Instituteurs.

8° - QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance de la demande de cession à titre de régularisation d'une petite bande de terrain du domaine public de Pirolles utilisée à titre privatif formulée par la succession CLAVIER Juliette. Compte tenu des implications qu'entraînerait une telle décision qui concerne aussi plusieurs autres propriétaires, Norbert VERTAURE est chargé de consulter les habitants du village afin de voir s'il est possible d'apporter une réponse favorable à cette requête.

De même, Florent CHARBONNIER souhaiterait pouvoir acquérir une bande de terrain du communal de Brenas que ses grands parents avaient aménagée lors de la rénovation de leur maison . Ce bien appartenant aux habitants du village de Brenas, Christine VINCENT est chargée de consulter les ayants droit pour connaître leur avis sur cette requête.

Xavier LIOGIER fait part de l'inquiétude de Stéphane PONTVIANNE quant à la présence d'un imposant trou d'eau apparu après la crue de La Loire, sous le pont suspendu de Confolent. La Commune apportera son aide pour son remblaiement avec les matériaux apportés par la Loire.

Des panneaux de signalisation – danger présence de bovins – seront disposés à l'entrée de certains villages exposés à ce risque .

Monique SURREL SATRE fait part de la demande des responsables du Pôle enfance de voir mis en place un éclairage public à l'entrée-sortie de la crèche halte garderie.

INAUGURATION POLE ENFANCE

Samedi 20 décembre, Jean PRORIOL Député-Maire avait le plaisir d'accueillir les personnalités venues inaugurer officiellement le Pôle Petite Enfance, route de Vourze. Cette inauguration se déroulait sous la présidence de Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'Etat à l'Emploi et en présence de Mme ARNAUD LANDAU, vice-présidente du conseil régional, M. CHAPAVEIRE, président de la CAF, du préfet M. DIDIER, du président de communauté de communes, M. SIMMONET, du député Monsieur MARCON, de l'ensemble des élus municipaux de Beauzac et des associations. Cet établissement, déjà en fonctionnement depuis plusieurs mois, est l'aboutissement de la prise en charge de la compétence « Petite Enfance » par la communauté de communes Les Marches du Velay . Rappelons que sa participation se chiffre à plus de 6,3 Millions d'euros dans les infrastructures, et à 1 million d'euros de subventions aux associations en 2008.



PROGRAMME CAP EVASION - FEVRIER

ECHOS DU CENTRE DE LOISIRS

Les vacances d'automne ont été très dynamiques. Au programme : sorties patinoire, max aventure, piscine, après-midi musical à Vals dans le cadre du Festival de la Chaise Dieu. Les enfants ont aussi pu partager plein d'activités autour de la fête d'Halloween, s'initier aux arts du cirque et montrer aux parents leurs talents de jongleurs, funambules ou autres saltimbanques...

Depuis le mois de septembre, l'accueil du mercredi connaît un franc succès. Spécialement pour les 8-13 ans, différents ateliers sont proposés tous les mercredis matin au choix des enfants : ateliers d'arts créatifs (mosaïque, modelage, couture...), cuisine, cirque, ateliers « nature et bricolage ».

Les vacances de février :

Si la neige est encore au rendez vous, les activités du centre de loisirs seront principalement placées sous le signe de la glisse. Plusieurs journées ski alpin, ski de fond, luge ou chien de traîneau seront organisées pour tous. Alors petits, moyens, grands et ados, rendez-vous sur les pistes enneigées !

Le « Beaucal » ados :

En dehors des vacances, les ados se réunissent dans leur local (salle Rey) pour échanger des idées, préparer des projets, ou tout simplement discuter et jouer ensemble. Durant le mois d'octobre ils ont participé au concours départemental du meilleur cocktail sans alcool et ainsi remporter la deuxième place avec leur fameux « Tika tika ». Ce cocktail sera proposé en dégustation lors des vœux de la municipalité.

Plusieurs projets sont en préparation pour l'année 2009. Les jeunes souhaitent partir en camp cet été et vont participer à des travaux d'embellissement pour financer leurs sorties. Ils ont aussi la volonté de s'investir dans la vie associative de Beauzac. Ainsi ils ont déjà pu participer à l'animation des après-midi récréatifs organisés par l'Office de Tourisme et collaborer à « Rock'onnexion » en 2007.

Le « Beaucal » est ouvert tous les mercredis et samedis de 14h à 18h30, et les vendredis de 17h30 à 20h, pour tous les jeunes âgés de 14 à 17 ans.

Les autres activités de Cap Evasion :

Tout au long de l'année, l'association propose toujours des cours de poterie pour les enfants à partir de 10 ans (les mardis et vendredis de 17h à 18h30) et modelage/sculpture pour les adultes (tous les lundis de 14h à 16h, mardis et jeudis 20h30-22h30).

Depuis septembre 2008, un atelier « Arts du Cirque » pour les adultes et adolescents a vu le jour. Ainsi les jeunes et moins jeunes de tous niveaux se réunissent tous les lundis soir au gymnase de 20h30 à 22h30 pour s'entraîner à la jonglerie (balles, anneaux, massues, diabolos, bâtons du diable, assiettes chinoises...) ou l'équilibre (boule, rouleau américain, monocycle...).

Il reste quelques places, alors n'hésitez pas à venir en cours d'année pour tester vos talents artistiques, et qui sait, avec un peu d'entraînement, partir en tournée spectacle internationale !!!

Renseignements : Willy au 06 79 97 04 30. (50€ à l'année)



JANVIER 2009

calendrier des manifestations

Dimanche 04 janvier	14h15	Marches avec départ Salle Polyvalente
Dimanche 11 janvier	16h00	Conférence de Mr MORET, sur le Général Chabron de Monistrol-sur-Loire organisée par les Amis du Vieux Beauzac – salle « Espace des Remparts »
Mercredi 14 janvier	09h00-12h00	Ludothèque RICOCHET, salle « Espace des Remparts »
Vendredi 16 janvier	20h30	CIEL ECRAN « Sébastien fait la fête » à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 17 janvier	17H00	Vœux du Maire à la salle « Espace des Remparts »
Dimanche 18 janvier	09h-12h	Assemblée Générale des Anciens Combattants à la salle « Espace des Remparts »
	14h30	Cinévasion « L'échange » à la salle « Espace des Remparts »
	17h	Cinévasion « Quantum of Solace 007 » à la salle « Espace des Remparts »
	20h30	Cinévasion « La vie Moderne » à la salle « Espace des Remparts »
Vendredi 23 janvier	20h30	Soirée théâtre organisée par la Médiathèque à la Dorlière
	20h30	Assemblée Générale de CAP EVASION au Pôle Petite Enfance
Samedi 24 janvier	14h00	Championnat des club UBY organisée par la Boule des amis au siège
Dimanche 25 janvier	14h30	Cinévasion « Mia et Migou » à la salle « Espace des Remparts »
Lundi 26 janvier	9h-14h	Ciné-écoles à la salle « Espace des Remparts »
Samedi 31 janvier	20h30	Spectacle saison culturelle Gospel « Melting'potes » à l'Eglise

FEVRIER 2009

Dimanche 01 février	journée	Foire au Boudin organisée par le Sou de l'Ecole Publique à la salle « Espace des Remparts »
	14h15	Marches avec départ Salle Polyvalente
	9h-18h	Soirée country organisé par l'association Famille Rurale à L'Espace « La Dorlière »
Mardi 03 février	20h30	CIEL ECRAN « qui m'aime me suive » à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 08 février	14h30	Cinévasion « Madagascar 2 » à la salle « Espace des Remparts »
	17h	Cinévasion « Australia » à la salle « Espace des Remparts »
	14h00	THE DANSANT organisé par les Anciens Combattants à L'Espace « La Dorlière »
Mardi 09 février	14h30	Cinévasion « Madagascar 2 » à la salle « Espace des Remparts »
Mardi 10 février	20h30	Assemblée Générale de LA CRECHE à la salle « Espace des Remparts »
Mercredi 11 février	15h00-18h00	Ludothèque RICOCHET, salle Espace des Remparts
Samedi 14 février		Concours de coinche organisé par la Boule Riveraine de Vaures
		Soirée familiale organisée par AB Cyclisme à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 15 février	14h30	Cinévasion « Les ailes pourpres » à la salle « Espace des Remparts »
	17h	Cinévasion « Le jour où la terre s'arrêta » à la salle « Espace des Remparts »
	20h30	Cinévasion « Le transporteur 3 » à la salle « Espace des Remparts »
Vendredi 20 février	20h30	CIEL ECRAN « Aribus » à L'Espace « La Dorlière »
Vendredi 27 février	soirée	Spectacle musical organisé par l'association Famille Rurale et la Fanfare animé par l'école Poulakis à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 28 février	9h00	Mise à jour du calendrier des fêtes salle « Espace des Remparts »
	14h00	Concours de Coinche organisé par La Boule de Pont de Lignon au siège
	17h00	Cinévasion « Les enfants de Timpelbach » à L'Espace « La Dorlière »

MARS 2009

Dimanche 01 mars	matin	Repas AB Cyclisme à L'Espace « La Dorlière »
	14h15	Marches avec départ Salle Polyvalente
	14h30	Cinévasion « Igor » à L'Espace « La Dorlière »
	17h00	Cinévasion « De l'autre côté du lit » à L'Espace « La Dorlière »
Lundi 02 mars	18h00	Assemblée générale de l'OFFICE DE TOURISME, salle « Espace des Remparts »
Mardi 03 mars	20h30	CIEL ECRAN « Le banc » à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 7 mars	20h30	Spectacle saison culturelle Musique de l'Est et Tango « Alman Nueva » à L'Espace « La Dorlière »
Mercredi 11 mars	09h00-12h00	Ludothèque RICOCHET, salle « Espace des Remparts »
Samedi 14 mars	Soirée	Soirée Rock à L'Espace « La Dorlière » organisée par l'Association Familiale
Dimanche 15 mars		Concours de belote organisé par la Boule Riveraine de Vaures
	14h30	Cinévasion « Histoires enchantées » à la salle « Espace des Remparts »
	17h00	Cinévasion « Un homme et son chien » à la salle « Espace des Remparts »
	20h30	Cinévasion « Louise Michel » à la salle « Espace des Remparts »
Vendredi 20 mars	20h30	CIEL ECRAN « théâtre des 2 ânes » à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 21 mars	14h-18h	AG ADMR à salle « Espace des Remparts »
Dimanche 22 mars	14h	Gala de l'Association des jardins du soleil à L'espace « La Dorlière » Grande salle à confirmer
Vendredi 27 mars	16h00-19h00	DON DU SANG, Espace la Dorlière,
Samedi 28 mars	Journée	Expo-vente (céramique) organisée par association ART ET TERRE DU BOURG de La Chapelle d'Aurec à salle « Espace des Remparts »
Dimanche 29 mars	Journée	Expo-vente (céramique) organisée par association ART ET TERRE DU BOURG de La Chapelle d'Aurec à salle « Espace des Remparts »

LE NOUVEAU VISAGE DU CHU DE SAINT ETIENNE

Pour plus d'information consultez : www.chu-st-etienne.fr

Pour un service public de qualité et de haute technicité, l'hôpital universitaire stéphanois se regroupe et se modernise. Pour mieux répondre aux besoins de la population, le centre hospitalier universitaire de Saint-Etienne a défini depuis 2000 un vaste plan de modernisation. Fin 2008 / début 2009, les activités de médecine, chirurgie et urgences seront transférées de l'hôpital de Bellevue à l'hôpital Nord dans de nouvelles installations.

Le regroupement de ces activités à l'hôpital Nord s'achèvera fin janvier 2009 par le transfert des urgences adultes.

**A PARTIR DU 28 JANVIER 2009,
LES URGENCES ADULTES SONT A L'HOPITAL NORD – FAITES-LE SAVOIR !
A partir du 28 janvier à 8h00, il n'y aura plus d'accueil à l'hôpital Bellevue.**

garde des pharmacies

Le secteur de garde s'est agrandi avec l'ajout des pharmacies de Bas en Basset et Monistrol sur Loire

Les semaines de garde débutent le samedi soir à 19 heures jusqu'au samedi suivant à 19 heures

Semaine	Pharmacie	Adresse	Téléphone
02 janvier au 09 janvier	Phie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
09 janvier au 16 janvier	Phie SOUVIGNET	35 Rte Nationale • St MAURICE de LIGNON	04.71.65.30.67
16 janvier au 23 janvier	Phie BRASSEUR	Pl. H. Champagnac • VOREY	04.71.03.40.13
23 janvier au 30 janvier	Phie BARRALON-MASSON	20 Av. de la Libération • MONISTROL/LOIRE	04.71.66.55.51
30 janvier au 06 février	Phie OLLIVIER	26 rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
06 février au 13 février	Phie CELLE	Av. Mar. Foch • BEAUZAC	04.71.61.47.05
13 février au 20 février	Phie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04.71.57.40.85
20 février au 27 février	Phie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret • MONISTROL/LOIRE	04.71.61.61.90
27 février au 06 mars	Phie MOREL	36 Pl. Mar Foch • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
06 mars au 13 mars	Phie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl. République • RETOURNAC	04.71.59.41.30
13 mars au 20 mars	Phie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot • MONISTROL/LOIRE	04.71.66.50.71
20 mars au 27 mars	Phie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre • BAS EN BASSET	04.71.61.85.20
27 mars au 03 avril	Phie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20

numéros utiles

AYEZ LE BON RÉFLEXE !

Comment ça marche :

- Votre appel est traité par un permanencier qui vous demandera :
 - le nom, le prénom, l'âge du malade, son adresse et son traitement en cours
 - le motif d'appel avec les principaux signes.
- Le médecin régulateur décide de la conduite à tenir, en fonction de votre besoin :
 - conseil téléphonique
 - consultation
 - visite à domicile

BESOIN D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE ?

- En journée : composez le numéro de téléphone de votre médecin traitant.
- Hors des horaires d'ouverture du cabinet, la nuit, le week-end et les jours fériés :

04.71.04.33.33

(numéro d'appel unique pour la Haute-Loire)

EN CAS DE RISQUE VITAL ... ET UNIQUEMENT

Quelques exemples :

- Coma (ne bouge plus, ne parle plus) ou perte de connaissance prolongée, convulsions,
- Etouffement,
- Douleur intense, continue et inhabituelle dans la poitrine
- Accident grave, (en cas d'accident grave, les pompiers (18) interviennent en relation avec le 15).

**COMPOSEZ
LE 15**

15

Inondations du 2 novembre 2008



La route départementale envahie par la Loire aux Moulins



Le ruisseau dans Bransac Haut



2^{ème} passerelle de Bérard



Les vestiaires du foot inondés par le ruisseau des Pinatons



Vaures - Bransac



Chemin du Cortial à Bérard